

Les femmes et la retraite - 3 questions à... Jérôme Devaud, directeur général délégué du groupe Inter Invest



En novembre 2022, Inter Invest a lancé son offre Mon PER. Aujourd'hui, 25 % des clients sont des femmes. Quel usage font-elles de ce produit pour préparer leur retraite ? Jérôme Devaud, directeur général délégué du groupe Inter Invest, répond en exclusivité au Courrier Financier.

Le Parlement a jusqu'au 26 mars 2023 pour examiner le projet de réforme des retraites. Tandis que se tient ce mercredi 8 mars la Journée internationale des droits des femmes, les syndicats dénoncent un projet gouvernemental inéquitable, qui pénaliserait davantage les femmes. En raison de carrière plus hachées, le recul de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans devrait les impacter plus que les hommes. Pour les épargnantes, c'est l'occasion de se pencher sur les produits de retraite complémentaire comme le [Plan Epargne Retraite \(PER\)](#).

Ce produit [créé par la loi Pacte en 2019](#) permet d'obtenir à la retraite un capital ou une rente. En novembre 2022, Inter Invest a lancé son offre *Mon PER*. Objectif, proposer aux Français de composer leur épargne retraite à partir de 100 euros par mois. Aujourd'hui, un client sur quatre (25 %) de l'offre *Mon PER* est des femmes. En moyenne, elles souscrivent à hauteur de 12 000 euros. Que faut-il savoir de ce produit ? Comment s'adapte-il à sa clientèle féminine ? Jérôme Devaud, directeur général délégué du groupe [Inter Invest](#), répond en exclusivité au *Courrier Financier*.

Le Courrier Financier : Qui sont les femmes qui souscrivent aujourd'hui à votre offre Mon PER ? Pourquoi souscrivent-elles ?



**Jérôme Devaud**

Jérôme Devaud : Les clientes de Mon PER sont à majorité des cadres, des professions libérales et des ingénieures âgées de 30 à 55 ans, dont la tranche marginale d'imposition se situe entre 11 % et 30 %. La moitié (50 %) d'entre elles habitent en Ile-de-France. Elles ont été attirées par l'ultra-flexibilité et la possibilité de mixer gestion libre et pilotée. Elles ont également été séduites par l'accessibilité du montant minimum d'investissement : 30 euros par action par support ou par module.

C.F. : Quelles stratégies de gestion adoptent-elles ? Comment gèrent-elles leur épargne-retraite ?

J.D. : La moitié d'entre elles ont choisi de mixer la gestion libre (Electron) avec de la gestion pilotée. Nous constatons une nette préférence pour les gestions par Horizon, et 10% ont opté pour de la gestion sur-mesure à travers les modules Durable et Conviction.

C.F. : En moyenne, quel complément de revenus les femmes vont-elles obtenir avec Mon PER ?

J.D. : Nos clientes versent en moyenne 300 euros par mois sur leur PER. Si nous considérons un départ à la retraite à 65 ans et un taux de rendement de 6 % pour un profil Horizon Equilibré, qui diminuera progressivement à l'approche de la retraite, une cliente qui a commencé à souscrire à 35 ans aura constitué un capital de 284 609 euros.